

**STAGE DE MUSIQUE 2010  
DU DIMANCHE 24 AU SAMEDI 30 AVRIL**

Bonjour !

Nous sommes heureux de vous présenter le stage de musique de chambre organisé au Château de Méridon (agrée jeunesse et sports) à Chevreuse, dans les Yvelines.

Notre but est d'immerger de jeunes instrumentistes dans un bain de musique pendant une semaine, de façon à faire découvrir et développer l'application de leurs cours hebdomadaires d'instrument par la pratique de la musique d'ensemble.

Les cours d'instrument seront encadrés par:

**Odile BOURIN**

*Professeur de violoncelle aux conservatoires des Xème et XXème arrondissements de Paris*

**Marie Christine MARTINIE-MYRON**

*Professeur de violon au conservatoire de Maisons-Alfort (94)*

**Vincent BERNARDON**

*Professeur de violon et chargé des orchestres aux conservatoires de Rungis (94) et Wissous (91)*

**Marion BRIZEMUR**

*Professeur d'alto et musique de chambre au conservatoire de Champigny sur Marne (94)*

L'encadrement en dehors des cours de musique sera assuré par:

**Céline BERRETTE**

*Institutrice. Titulaire du BAFA*

**UN CADRE EXCEPTIONNEL**

Calme et verdure font de Méridon un cadre exceptionnel pour un stage. Afin de préserver la qualité de l'accueil, et la disponibilité réservée à chacun des élèves, le nombre des stagiaires sera limité à 30.

**ACCUEIL DES STAGIAIRES**

Le samedi 24 avril entre 15h00 et 16h00

**ORGANISATION DES JOURNÉES**

Les cours auront lieu le matin et en fin d'après-midi. Le reste de la journée sera consacré à des jeux, promenades, etc.... Les soirées seront consacrées à la lecture, à des jeux de société, ou..... à la musique.

Chaque élève devra se munir d'un pupitre étiqueté à son nom.

Les violoncellistes devront obligatoirement apporter leur planchette.

**CONCERT DE CLÔTURE**

le vendredi 30 avril à 17h00 ,suivi du pot de l'amitié.

**MODALITÉS D'INSCRIPTION ET DE RÈGLEMENT**

A verser avant le 15 Janvier 2010 :

- 20 € d'adhésion à l'association (chèque à l'ordre de "Musique à Méridon")

- et 100€ d'arrhes (chèque à l'ordre du Centre culturel Franco-Néerlandais).

Le solde de 440€, comprenant hébergement, pédagogie et encadrement, sera payable à l'arrivée (chèque à l'ordre de "Musique à Méridon").

Devis ou facture à disposition pour votre Comité d'entreprise.

Le transport reste à la charge des stagiaires.

Nom \_\_\_\_\_

Date de naissance \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

Email \_\_\_\_\_

Instrument \_\_\_\_\_

Niveau \_\_\_\_\_

Ecole de musique \_\_\_\_\_

Professeur \_\_\_\_\_

Police d'assurance  
*Nom et numéro* \_\_\_\_\_

Signature  
*Représentant Légal* \_\_\_\_\_